

## Votre contact vers l'Europe

### le PCN "MARIE SKLODOWSKA CURIE"

- Il vous informe sur les opportunités de financement des projets d'Horizon 2020
- Il vous guide dans la recherche de partenaires
- Il vous oriente, le cas échéant, vers d'autres services de financement européens et nationaux susceptibles de mieux répondre à votre besoin

### Anticiper vos demandes et vous soutenir dans vos démarches

Le PCN s'appuie sur l'ensemble des réseaux comme le Club des Organismes de Recherche Associés - CLORA à Bruxelles -, le Réseau des correspondants Europe des universités, les Réseaux régionaux, EURAXESS, EEN - Europe Enterprise Network-, les organismes de recherche et les entreprises.

Il publie un nombre important de contenus sur le portail français [www.horizon2020.gouv.fr](http://www.horizon2020.gouv.fr) : publie les nouveaux appels à propositions ou en préparation, les documents de référence et organise des sessions d'information.

Il rédige aussi les FAQ, nourrit l'espace actualité du site et la newsletter, synthétise les résultats des appels... Organise des journées d'information dans toute la France.

Il est en lien direct avec les **Services Europe** des établissements, les conseille sur les appels à propositions et sur la mise en place de formations. Il anime son réseau au niveau **régional, national, européen et international** et assure la promotion du programme au sein de ces réseaux.

Il joue le rôle de « feed-back » vers le Ministère et la Commission Européenne pour tous les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre : règles de mobilité, prélèvements de charges sur les contrats de travail...

### Qui sommes-nous ?

Le PCN est un consortium composé de représentants de la CPU (Université de Strasbourg ; Lille 3 ; Grenoble 3 et Poitiers) ; du Ministère ; de l'INRA ; de l'INSERM ; du CNRS ; d'Alsace Innovation.

**La CPU est le coordinateur.**

Le PCN a été constitué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et agréé par la Commission Européenne.

## Nous contacter

[pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr](mailto:pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr)

### Coordination : CPU

- Sandrine Schott-Carrière coordinatrice (Université de Strasbourg)
- Sophie Beaubron (Université Grenoble Alpes)
- Cyrielle Tirman (Université de Lille 3)
- Jean-Marie Pincemin (Université de Poitiers)

### Membres

- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Martine Roussel, représentante au Comité de Programme
- INSERM : Morgane Bureau
- CNRS : Koralia Pavlaki
- Alsace Innovation : Jean-Jacques Bernardini



# LES ACTIONS MARIE SKLODOWSKA CURIE

Les Actions Marie Skłodowska-Curie se consacrent au développement des **ressources humaines** et de la valorisation **des carrières des chercheurs du public et du privé, au travers de la mobilité et de la formation**.

Elles connaissent un succès toujours grandissant auprès de la communauté scientifique.

Les clefs de leur réussite se résument en trois caractéristiques : programme blanc, formation, mobilité.

## Chercheurs éligibles

Chercheurs en début de carrière: chercheurs qui sont dans leurs quatre premières années d'expérience en recherche et ne sont pas encore docteurs → Programmes ITN, RISE, COFUND DP

Chercheurs expérimentés: chercheurs qui sont titulaires d'un doctorat ou ont au moins quatre années d'expérience en recherche → Programmes IF, RISE, COFUND FP

L'expérience en recherche est mesurée à partir de la date d'obtention du diplôme permettant de s'inscrire en doctorat dans le pays où il a été obtenu ou dans le pays où le chercheur sera recruté.

## Conditions de mobilité internationale

Les chercheurs ne doivent pas avoir résidé ou travaillé dans le futur pays d'accueil pendant plus de 12 mois au cours des 3 dernières années. La condition s'apprécie à la date de soumission du projet (IF) ou à la date de recrutement (ITN).

Pour les panels spécifiques des IF : **réintégration** → avoir mené des activités de recherche pendant au moins 5 ans en Europe et ne pas avoir résidé plus de 3 ans au cours des 5 dernières années dans le futur pays d'accueil; **reprise de carrière** → ne pas avoir mené d'activité de recherche depuis au moins 12 mois.

## Evaluation

Les propositions sont évaluées par panels: Chemistry (CHE), Social Sciences and Humanities (SOC), Economic Sciences (ECO), Information Science and Engineering (ENG), Environment and Geosciences (ENV), Life Sciences (LIF), Mathematics (MAT), Physics (PHY). Des panels uniques sont créés pour les EID, EJD, réintégration et « reprise de carrière » des IF, COFUND DP et COFUND FP.

Les 3 critères d'évaluation sont l'**excellence** (crédibilité, formation, supervision...), l'**impact** (perspectives de carrières, valeur-ajoutée européenne, communication, dissémination...) et la **mise en œuvre** (compétences, expérience, complémentarités, infrastructures, programme de travail...).

## Financements

Le budget du projet est calculé sous la forme de forfaits (coûts unitaires) pour le chercheur (Living allowance + Mobility allowance + Family allowance ou top up allowance pour les RISE); et pour l'établissement (Research, training and networking costs + Management and overheads).

Votre projet	Instruments	Programmes	Objectifs	Conditions	Volume des financements et durées des mobilités individuelles	Budgets & dates 2016/2017
<b>Créer un Réseau de formation à la recherche</b> (laboratoires publics et acteurs du monde socio-économique). <b>Recruter et former des doctorants</b> (de 3 à 36 mois) <b>Durée : 4 ans</b>	<b>ITN</b> Innovative Training Networks	ETN European Training Networks	Former des chercheurs « innovants » capables de transformer des connaissances en produits et services.	Au moins 3 bénéficiaires basés dans différents Etats-membres et Pays associés.	540 pers./mois max. 3 à 36 mois	430 M€ dont 28 M€ EID 32 M€ EJD <b>Du 15/09/16 au 10/01/17</b>
		EID European Industrial Doctorates	Améliorer l'excellence et structurer la formation doctorale.  Proposer des perspectives de carrières dans le public et le privé.	Au moins 2 bénéficiaires dans différents Etats-membres ou Pays associés dont 1 délivrant des diplômes de doctorat et 1 du secteur non académique.	180 pers./mois max. (2 bénéficiaires) 540 pers./mois max. (>2 bénéficiaires) 3 à 36 mois	
		EJD European Joint Doctorates	Favoriser la mobilité internationale, interdisciplinaire et intersectorielle.	Au moins 3 bénéficiaires basés dans différents Etats-membres et Pays associés pouvant délivrer des diplômes de doctorat.	540 pers./mois max. 3 à 36 mois	
<b>Effectuer une mobilité individuelle</b> de chercheurs expérimentés <b>Durée : 12 à 24 mois</b> (+ 12 mois phase de retour pour les GF)	<b>IF</b> Individual Fellowships	EF European Fellowships	Développer le potentiel des chercheurs expérimentés souhaitant diversifier leurs compétences en Europe ou venant de d'Europe.	Mobilité dans un Etat-membre ou Pays associé pour des chercheurs en Europe ou venant de l'international.	12 à 24 mois	218.5 M€ dont 29 M€ GF <b>Du 12/04/16 au 14/09/16</b>
		GF Global Fellowships	Dans les EF, panel spécifique de reprise de carrière, panel spécifique de réintégration pour les chercheurs actuellement hors d'Europe, et panel industriel.	Mobilité vers un Pays tiers et phase de retour de 12 mois obligatoire en Europe.	12 à 24 mois + 12 mois	
Echanges et mobilité de chercheurs, d'ingénieurs, techniciens et administratifs dans le cadre de réseaux soit intersectoriels soit internationaux, soit les deux. <b>Durée : 4 ans</b>	<b>RISE</b> Research and Innovation Staff Exchange	Mobilité internationale (extra européenne)	Promouvoir les collaborations internationales et intersectorielles (académiques/non académiques) à travers des échanges de personnels et de connaissances, de la recherche au marché. Les échanges concernent les chercheurs en début de carrière et les chercheurs expérimentés (ainsi que le personnel technique et administratif)	Même secteur : Au moins 2 Etats-membres ou Pays associés + 1 Pays tiers	540 pers./mois max. 1 à 12 mois	80 M€ <b>Du 01/12/16 au 05/04/17</b>
		Mobilité intersectorielle (intra et extra-européenne)	Si les 3 bénéficiaires dans des Etats-membres ou Pays associés, obligation d'un bénéficiaire de l' autre secteur.			
Cofinancement par la Commission de programmes d'aide à la mobilité des chercheurs. <b>Durée : 36 à 60 mois</b>	<b>COFUND</b>	A – Doctoral Programmes B - Fellowships Programmes	Co-financer les programmes de mobilité des chercheurs et diffuser les bonnes pratiques des Actions Marie Skłodowska Curie.  Les programmes financés doivent avoir des procédures de sélection transparentes et être ouverts.	Un seul participant	10 M€ max par bénéficiaire Min. 3 mois	80 M€ <b>Du 14/04/16 au 29/09/16</b>